

Conditions Générales d'Utilisation de l'application FLEXI +, Ma portée détaillée

Article 1 - Objet

Le COFRAC a conçu et développé l'Application extranet FLEXI + de gestion de vos portées détaillées, ci-après dénommée « l'Application », destinée à permettre aux clients accrédités en portée flexible de mettre à jour et de publier leurs portées détaillées sur le site web du COFRAC (www.cofrac.fr).

Toute inscription aux services de l'Application suppose la consultation et l'acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Cette Application a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

La version actuellement en ligne de ces Conditions Générales d'Utilisation est la seule opposable pendant toute la durée d'utilisation de l'Application et ce, jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

Article 2 - Mentions légales

L'édition du site de l'Application FLEXI+ est assurée par la Société COFRAC - COmité FRançais d'ACcréditation, Association loi 1901 créée en 1994 reconnue comme unique instance nationale d'accréditation par le décret du 19 décembre 2008 paru au JO du 26 décembre 2008 sous le numéro SIRET 397 879 487, sise au 52 rue Jacques Hillairet – 75012 PARIS.

Le Directeur de la publication est Monsieur Dominique GOMBERT.



L'hébergeur du site de l'Application FLEXI+ est la Société ITS INTEGRA SASU au capital de 148 500,00 € dont le siège social est situé au 42 rue de Bellevue - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Article 3 - Définitions

La présente clause a pour objet de définir les différents termes essentiels du contrat:

• **Application** : Désigne l'application extranet développée et exploitée par le COFRAC, qui est accessible par l'URL suivante :

https://flexiplus.cofrac.fr/

- **Organisme**: désigne l'entité accréditée en portée flexible, conformément aux dispositions du document LAB REF 08, SH REF 08 ou CERT REF 08, disponibles sur www.cofrac.fr.
- **Utilisateur**: Désigne la personne physique détenant les droits d'accès à l'Application, opérant pour le compte de l'Organisme. Les droits d'accès sont donnés par le COFRAC à l'Utilisateur Principal correspondant au contact du dossier d'accréditation pour :
 - gérer les portées détaillées se rapportant aux portées flexibles accréditées par le COFRAC,
 - créer et gérer les comptes d'accès pour des utilisateurs secondaires.

Les droits d'accès sont donnés par l'Utilisateur Principal à un Utilisateur Secondaire pour gérer tout ou partie des portées détaillées.

- **Service** : Désigne l'ensemble des services et fonctionnalités de l'Application accessible à l'Utilisateur et à l'Utilisateur Secondaire.
- **Identifiant et mot de passe** : C'est l'ensemble des informations nécessaires à l'identification d'un Utilisateur sur l'Application. L'identifiant et le mot de passe permettent à l'Utilisateur d'accéder à des services de l'Application. Le mot de passe est confidentiel.



Article 4 - Objet des Conditions Générales d'Utilisation

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de décrire les droits et obligations de l'Utilisateur et du COFRAC dans le cadre de l'utilisation de l'Application FLEXI +.

Article 5 - Acceptation préalable des Conditions Générales d'Utilisation

L'accès et l'utilisation de l'Application par l'Utilisateur impliquent la connaissance, l'acceptation sans réserve et le respect par ce dernier des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Un accès au contenu des Conditions Générales d'Utilisation dans leur intégralité est disponible à partir de la page d'accueil de l'Application ainsi que sur chacune des pages suivantes, par l'activation d'un lien hypertexte dénommé « Conditions Générales d'Utilisation ». L'Utilisateur dispose de la faculté de sauvegarder ou d'éditer les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation par l'Utilisateur se manifeste lors de sa première connexion à l'Application et en cochant la case prévue à cet effet.

Le COFRAC se réserve le droit de modifier à tout moment les termes des Conditions Générales d'Utilisation communiquées au niveau de l'Application. Dans ce cas, le COFRAC publiera les Conditions Générales d'Utilisation révisées sur l'Application. L'acceptation renouvelée des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation de l'Application confirmera l'accord de l'Utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation constitue une condition substantielle au maintien du droit d'accès. Le COFRAC pourra supprimer le droit d'accès à l'Application ou à certaines de ses fonctionnalités, sans préavis et sans devoir, de ce fait, à l'Utilisateur, d'indemnité de quelque nature que ce soit, en cas de violation par l'Utilisateur des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation, et ce, nonobstant les dommages et intérêts qui pourraient être demandés par le COFRAC.

Article 6 - Durée

La durée du présent contrat est indéterminée. Le contrat produit ses effets à l'égard de l'Utilisateur à compter de l'utilisation du service.



Article 7 - Accès à l'application

DISPOSITIONS D'ACCES A FLEXI+ PAR L'UTILISATEUR

Un courrier électronique est adressé à l'adresse électronique de l'Utilisateur confirmant l'ouverture d'un compte d'accès à l'Application FLEXI +.

L'Utilisateur doit, au préalable, finaliser l'inscription de son compte en renseignant les champs suivants :

- Identifiant
- Mot de passe

Ces informations permettent l'identification ultérieure de l'Utilisateur avant d'accéder à l'Application FLEXI +.

Une fois, l'Utilisateur connecté à FLEXI +, il peut accéder aux portées détaillées des dossiers accrédités pour lesquels il est responsable.

Pour chaque dossier pour lequel l'Utilisateur a des droits, ce dernier peut définir ou modifier sa portée détaillée et demander sa publication sur le site internet du COFRAC.

ACCES ET SECURITE

Après finalisation de son inscription, l'Utilisateur bénéficie d'un droit d'accès à l'Application selon les modalités décrites ci-après. Le droit d'accès est personnel, incessible et temporaire.

L'identifiant et le mot de passe sont strictement personnels et doivent rester confidentiels, l'Utilisateur s'engage en conséquence à ne pas les divulguer. Leur usage ne peut être en aucun cas cédé à un tiers, à quelque titre que ce soit.

L'Utilisateur est responsable de leur conservation et s'engage à ne pas divulguer et à ne pas s'approprier ceux d'un autre Utilisateur.

L'Utilisateur Principal est seul responsable de la gestion des comptes d'accès des Utilisateurs Secondaires qu'il a créés.

Le COFRAC est dégagé de toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse des codes d'accès.



PERTE OU OUBLI DE L'IDENTIFIANT ET/OU DU MOT DE PASSE

En cas de perte ou d'oubli de son mot de passe, l'Utilisateur aura la possibilité de demander la réédition du mot de passe en cliquant sur le lien hypertexte « Mot de passe oublié ». Un lien qui lui permettra de renseigner un nouveau mot de passe, sera alors envoyé à son adresse électronique.

En cas de perte ou d'oubli de l'identifiant, l'Utilisateur devra contacter le COFRAC à l'adresse électronique suivante :

portail.cofrac@cofrac.fr

L'Utilisateur reconnaît que l'utilisation frauduleuse des identifiants pour accéder au Service FLEXI+ peut causer un préjudice et entraîner des poursuites.

Article 8 - Fonctionnement du service FLEXI +

L'Application permet à l'Utilisateur un accès gratuit aux services suivants :

PUBLICATION D'UNE PORTEE DETAILLEE

Avant de demander la publication d'une portée détaillée, l'Utilisateur peut vérifier les informations et l'affichage de la portée détaillée avec la fonction « Aperçu avant publication ».

A la demande de publication, l'Utilisateur doit saisir un commentaire résumant l'objet de la publication.

Un courrier électronique sera automatiquement envoyé au Responsable d'Accréditation Pilote du COFRAC en charge du dossier d'accréditation de l'Organisme, lui communiquant :

- Le commentaire de publication saisi par l'Utilisateur,
- Une synthèse des informations modifiées par rapport à la version de portée détaillée précédente.

La nouvelle version de la portée détaillée est publiée sur le site internet du Cofrac dès le lendemain.

SUIVI DE L'ETAT DE LA PORTEE DETAILLEE



L'Utilisateur peut, à tout moment, consulter la portée détaillée de chacun de ses dossiers accrédités dans le cadre de ses portées flexiblespour lesquels il a des droits, ainsi que son état depuis la page d'accueil de l'Application.

Les différents états et leur signification sont décrits ci-dessous :

- « à définir » : la portée détaillée est vide et elle doit être définie,
- « en cours » : la portée détaillée est en cours de définition ou modification,
- « publiée » : une demande de publication a été envoyée,
- « dé-publiée » : suite à une décision d'extension / suspension / résiliation d'une ligne de portée générale par le COFRAC, la portée détaillée en ligne n'est de ce fait plus conforme ; elle est automatiquement dé-publiée et reste consultable, en archive pour permettre à l'Organisme de mettre à jour sa portée détaillée et publier une nouvelle version afin d'être conforme avec la nouvelle portée générale,
- « fermée » : suite à une suspension / résiliation / retrait total de la flexibilité, l'Utilisateur ne peut plus modifier sa portée détaillée et il n'y a plus de portée détaillée consultable en ligne.

Article 9 - Obligations de l'Utilisateur

FOURNITURE D'INFORMATIONS EXACTES

L'Utilisateur s'engage à communiquer des informations exactes dans l'Application. En cas de plainte ou lorsque le COFRAC relève des erreurs ou des non-conformités, la dépublication de la portée détaillée sera mise en œuvre si l'Utilisateur n'a ni corrigé ni publié une nouvelle portée détaillée conforme dans un délai déterminé entre le COFRAC et l'Organisme.

L'Utilisateur s'engage à retirer les droits d'accès d'un Utilisateur Secondaire immédiatement, dès lors que ce dernier n'a plus à intervenir sur un dossier flexible.

Le COFRAC ne saura être tenu pour responsable dans le cas où il n'aurait pas été avisé d'un changement de situation de l'Utilisateur.

REGLES D'UTILISATION DE L'APPLICATION

L'Utilisateur s'engage à utiliser les services proposés par l'Application à des fins non commerciales, de façon loyale et honnête, conformément à leurs objectifs et leurs rôles et dans le respect de la législation et de la plus stricte confidentialité, conformément aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.



Si les données consultées dans l'Application ne sont pas celles de l'Utilisateur ou si elles contiennent une erreur, l'Utilisateur s'engage à en informer rapidement le COFRAC par adresse électronique à :

portail.cofrac@cofrac.fr

Le COFRAC ne pourra être tenu pour responsable des préjudices que causerait l'Utilisateur en utilisant des informations issues de cet espace sécurisé à d'autres fins que celles auxquelles elles sont destinées.

L'Utilisateur déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

L'Utilisateur reconnaît avoir vérifié que la configuration informatique qu'il utilise ne contient aucun virus et qu'elle est en parfait état de fonctionnement.

Article 10 - Propriété intellectuelle

Les marques, logos, signes et tout autre contenu de l'Application font l'objet d'une protection par le Code de la propriété intellectuelle et plus particulièrement par le droit d'auteur.

L'Utilisateur sollicite l'autorisation préalable du COFRAC pour toute reproduction, publication, copie des différents contenus à l'exception de ses propres contributions.

Tout contenu mis en ligne par l'Utilisateur est de sa seule responsabilité. L'Utilisateur s'engage à ne pas mettre en ligne de contenus pouvant porter atteinte aux intérêts de tierces personnes. Tout recours en justice engagé par un tiers lésé contre la publication d'informations par l'Utilisateur sur le site web du COFRAC, sera pris en charge par l'Utilisateur.

Le contenu de l'Utilisateur peut être à tout moment et pour n'importe quelle raison supprimé ou modifié par le COFRAC. L'Utilisateur ne reçoit aucune justification et notification préalablement à la suppression ou à la modification du contenu de l'Utilisateur.

Sauf accord préalable et écrit du COFRAC, l'Utilisateur s'interdit de céder, de transmettre de quelque manière que ce soit, même à titre gratuit, le droit d'utilisation concédé par les présentes.



Article 11 - Liens Hypertextes

La mise en place, notamment par l'Utilisateur, de tous liens hypertextes vers tout ou partie de l'Application est strictement interdite.

Article 12 - Engagements du COFRAC

Le COFRAC fait bénéficier l'Utilisateur d'un accès au Service FLEXI +, dès lors qu'il remplit les conditions décrites dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Le COFRAC ne saurait être en aucun cas responsable de l'usage des informations et données renseignées dans l'Application par les Utilisateurs.

Il est précisé que le COFRAC ne pourra être tenu pour responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, résultant de l'utilisation de l'Application ou de l'impossibilité de l'utiliser, ou d'un mauvais fonctionnement, d'une interruption, d'un virus, ou encore d'un problème de connexion ou de système, faits de tiers, cas de force majeure ou cas fortuits.

Article 13 - Disponibilité de l'Application FLEXI +

L'accès à l'Application est assuré de façon continue et permanente, sauf cas de force majeure. Le COFRAC peut toutefois être amené à interrompre l'accès à l'Application pour des raisons liées à sa maintenance sans que l'Utilisateur puisse émettre une quelconque réclamation à cet égard. Le COFRAC fera ses meilleurs efforts pour informer préalablement l'Utilisateur de l'indisponibilité de l'Application et quand cela est possible, de la durée prévisible de cette indisponibilité.

Par ailleurs, le COFRAC se réserve le droit de modifier les modalités et fonctionnalités du Service.

En outre, le COFRAC pourra suspendre de plein droit et sans préavis le Service, en cas de violation grave et renouvelée par l'Utilisateur des obligations légales et/ou contractuelles, en cas d'utilisation non personnelle et/ou commerciale du Service, ou en cas de demande des autorités compétentes.

Article 14 - Force majeure

L'Organisme ne peut engager la responsabilité du COFRAC si l'exécution du Service est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.



De convention expresse, sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux retenus habituellement par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit limitative, les guerres, insurrections, émeutes, effets de la fission de l'atome, conflits sociaux, intempéries, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, pannes d'ordinateurs ou d'équipements périphériques, blocages ou interruptions durables des télécommunications ou des réseaux électroniques, interruptions durables de fourniture d'énergie, défaillances des systèmes informatiques, logiciels, dès lors qu'ils empêchent ou retardent l'exécution des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Article 15 - Données personnelles

Toutes les informations recueillies par le COFRAC sont nécessaires à l'exécution des prestations. A défaut de réponse aux renseignements demandés, le COFRAC sera dans l'impossibilité de fournir le Service auquel l'Utilisateur a souscrit.

Ces informations sont uniquement réservées au COFRAC pour l'exécution des prestations et pourront être transmises pour les seuls besoins de la réalisation du Service à des prestataires ou partenaires du COFRAC.

Pour renforcer la protection des données personnelles de l'Utilisateur, chaque session d'accès à l'Extranet FLEXI + expire automatiquement à défaut d'utilisation après 20 minutes.

Tout Utilisateur dispose de la faculté d'accéder aux données personnelles le concernant, de les modifier, de les rectifier ou de les supprimer en écrivant à :

COFRAC 52 rue Jacques Hillairet 75012 PARIS.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, dite «Informatique et Libertés», les données personnelles de l'Utilisateur ne sont conservées par le COFRAC que pour la durée strictement nécessaire à l'atteinte des finalités exposées ci-dessus.

Article 16 - Renonciation

La renonciation de l'une des parties aux présentes Conditions Générales d'Utilisation à se prévaloir de ses droits à l'occasion d'une violation quelconque des stipulations des présentes par l'autre partie ne saurait être interprétée comme une renonciation définitive à se prévaloir de ses droits ultérieurement.



Article 17 - Divisibilité de l'accord

Dans l'hypothèse où l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation serait considérée nulle et sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations.

Article 18 - Droit applicable et juridiction compétente

La législation française s'applique au présent contrat. En cas d'absence de résolution amiable d'un litige né entre les parties, seuls les tribunaux de la ville de PARIS sont compétents.